

COMMUNIQUÉ

Embargo : 6 octobre 2016, 11 h

Publication d'un guide à l'intention des personnes atteintes d'apnée obstructive du sommeil

Montréal, le 6 octobre 2016 – Le Collège des médecins du Québec, l'Ordre des dentistes du Québec et l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec ont publié aujourd'hui un nouveau guide intitulé *Apnée obstructive du sommeil – Information pour le patient avisé*. Ce guide aborde les questions reliées au diagnostic de l'apnée obstructive du sommeil (AOS), explique quelles sont les thérapies efficaces et souligne l'importance d'adopter de saines habitudes de vie et de sommeil. On y retrouve également des sources d'information valides.

« L'AOS est la forme d'anomalie la plus commune parmi les troubles respiratoires du sommeil. Considérée comme une maladie chronique, au même titre que l'asthme, le diabète ou l'hypertension artérielle, elle requiert une prise en charge à long terme par une équipe de professionnels spécialisés en soins du sommeil. Lorsqu'ils sont bien traités, les patients atteints d'AOS peuvent jouir d'une excellente qualité de vie », a affirmé le Dr Charles Bernard, président-directeur général du Collège des médecins.

« Ce guide offre aux patients atteints d'AOS une panoplie de renseignements afin de les aider dans leur démarche diagnostique et thérapeutique ainsi que dans la gestion de leur état de santé. De plus, il les conseille sur l'achat d'équipement et la recherche, sur Internet, d'information adaptée à leur condition », souligne M. Jocelyn Vachon, président de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec.

« La médecine dentaire offre pour sa part une option de traitement efficace pour bon nombre de patients, à la suite du diagnostic du médecin et lorsque les conditions le permettent. Ce guide fournit des informations sur les appareils amovibles appelés orthèses d'avancement mandibulaire, qu'un dentiste qualifié peut adapter en vue d'une thérapie dont il assurera le suivi », a précisé le Dr Barry Dolman, président de l'Ordre des dentistes du Québec.

Le guide d'exercice intitulé *Apnée obstructive du sommeil – Information pour le patient avisé* est accessible dans le site Web des trois ordres professionnels :

- www.cmq.org
- www.odq.qc.ca
- www.opiq.qc.ca

Le Collège des médecins du Québec est l'ordre professionnel des médecins québécois.
Sa mission : une médecine de qualité au service du public.

La mission de l'Ordre des dentistes du Québec est d'assurer la qualité des services en médecine dentaire par le respect de normes élevées de pratique et d'éthique, et de promouvoir la santé buccodentaire auprès de la population du Québec.

La mission de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec est d'assurer la protection du public, en supervisant l'exercice de la profession selon les normes établies et des standards élevés de pratique. L'Ordre tient également un rôle central en prévention de la maladie cardiorespiratoire et en promotion de la santé.

-30-

Renseignements

Caroline Langis
Relationniste
Collège des médecins du Québec
514 933-4179
media@cmq.org

Nathalie Chassé
Coordonnatrice aux communications
Ordre des dentistes du Québec
514 875-8511, poste 2252

Line Prévost, inh., réd. a.
Coordonnatrice aux communications
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec
514 931-2900
info@opiq.qc.ca